

PROCURATION SPECIALE

Je soussigné Ir Pol HUART, Directeur de la Société Thaurfin Ltd, résidant au numéro 41, Rue Blancart, 7030 -Saint Symphorien en Belgique, ayant élu domicile au Cabinet Bâtonnier BORIKANA, donne par le présent mandat à Me Alain KANGAKOTO, Avocat au Barreau de la Tshopo aux fins d'ester en justice au nom et pour le compte de la société Thaurfin Ltd dans l'affaire inscrite sous le RC 14.495 devant le Tribunal de Grande Instance de Kisangani, en tierce opposition contre le jugement sous le RC 14.196 prononcé en date du 11 mai 2018 par le même Tribunal.

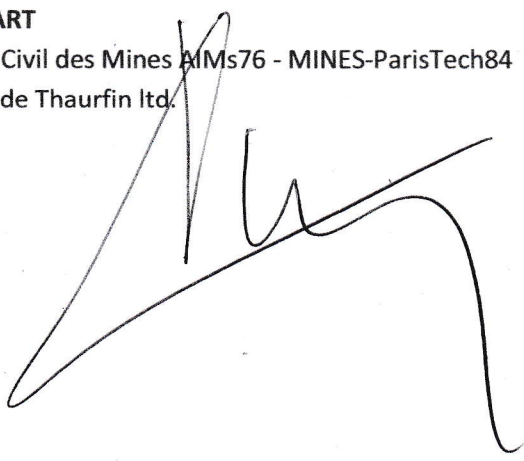
Cette procuration spéciale vaut pour la procédure éventuelle en appel.

Fait à Kisangani, le 01 Août 2019.

Ir Pol HUART

Ingénieur Civil des Mines MMs76 - MINES-ParisTech84

Directeur de Thaurfin Ltd.



Vu pour légalisation de la signature
apposée ci-dessus en notre présence
de M. Pol HUART

demeurant en cette ville.
Mons, le 16 8 2019
Le Bourgmestre,

**Pour
l'Echevin délégué**


ACHILLE SAKAS
Officier de l'Etat civil

